



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Forum Permanent de Dialogue Arabo-Africain sur la Démocratie et les Droits Humains



Le Caire, Egypte



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones cités ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits rapportés dans cet ouvrage ainsi que des opinions exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, ou par un quelconque procédé, sans l'autorisation écrite de l'UNESCO.

Toute demande concernant cette publication peut être adressée à :

Section Sécurité humaine, démocratie et philosophie

Secteur des Sciences sociales et humaines

UNESCO

1, rue Miollis

75732 Paris Cedex 15

France

Tél : +33 (0)1 45 68 45 52

Fax : +33 (0)1 45 68 57 29

E-mail: m.goucha@unesco.org; philosophy&human-sciences@unesco.org

Publié par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO, 2009

Tous droits réservés

Imprimé en France

SHS-2009/WS/17



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Forum Permanent de Dialogue Arabo-Africain sur la Démocratie et les Droits Humains

Le Caire, Egypte

Préface

Il y a neuf ans, le 3 novembre 2000, l'Organisation internationale de la Francophonie adoptait à Bamako une Déclaration dans laquelle les Etats membres proclamaient que « Francophonie et démocratie sont indissociables, qu'il n'y a pas de mode d'organisation unique de la démocratie, que dans le respect des principes universels, les formes d'expression de la démocratie doivent s'inscrire dans les réalités et spécificités historiques, culturelles et sociales de chaque peuple, que la démocratie, pour les citoyens – y compris, parmi eux, les plus pauvres et les plus défavorisés – se juge, avant tout, à l'aune du respect scrupuleux et de la pleine jouissance de tous leurs droits ».

Conscients de la nécessité d'une constante consolidation des avancées démocratiques et mesurant l'immensité de ce qui reste à accomplir, les participants aux travaux des trois Conférences internationales sur la démocratie et les droits de l'Homme, organisées par le Conseil national des droits de l'Homme d'Egypte avec le soutien de l'UNESCO, ont décidé de la création du **Forum permanent de dialogue arabo-africain sur la démocratie et les droits humains.**

2



Léopold Sédar Senghor définissait l'Africanité comme la rencontre et la symbiose entre la négritude et l'arabité car nos populations sont imbriquées et partagent une longue histoire commune. Aujourd'hui la coopération économique entre ces deux régions connaît une montée en puissance significative. L'Union africaine et la Ligue des Etats arabes ont mis en place divers mécanismes afin d'accroître leur coopération. L'heureuse initiative de créer, à l'appui de ces deux institutions, une structure inédite vient compléter les domaines de cette coopération en ouvrant un nouvel espace d'échanges, de discussions et

d'engagement pour renforcer la démocratie et promouvoir les droits de l'Homme.

Cet espace mobilisera la société civile, les institutions nationales des droits de l'Homme, les parlementaires, les acteurs étatiques ainsi que les représentants des organisations régionales et internationales concernées dans le but d'approfondir les problématiques de la démocratie et des droits de l'Homme au sein de ces régions respectives, d'identifier des pistes d'action, et d'avancer des stratégies avec une volonté de coopération et d'assistance et dans un esprit d'écoute, de respect et de dialogue.

C'est bien dans cet esprit qu'agit la Francophonie pour conforter l'universalité des principes et l'efficacité des mécanismes. Une Francophonie fondée, il faut le rappeler, sur le respect de la diversité culturelle, une Francophonie qui a tant fait pour que cette diversité soit érigée en principe du droit international. Et c'est dans cet esprit que j'ai accepté la Présidence de ce Forum.



© Vincent Fourmier

Abdou Diouf

*Secrétaire général de la Francophonie
Président d'honneur du
Forum permanent de dialogue arabo-africain
sur la démocratie et les droits humains*

En guise d'introduction

Comme il a été judicieusement souligné par le Président Abdou Diouf dans la préface de cette brochure, Léopold Sédar Senghor définissait l'Africanité comme la rencontre et la symbiose entre la négritude et l'arabité. Pourquoi ? Parce que nos populations sont interconnectées et partagent une histoire longue et commune à travers les échanges commerciaux, les mouvements des peuples, la religion, etc. Parce qu'aussi il existe une continuité territoriale : nous sommes voisins. Par ailleurs, nos Présidents et Ministres se connaissent et se rencontrent régulièrement dans le cadre de divers fora. La coopération économique connaît une montée en puissance significative et l'aide au développement continue d'être généreuse.

Mais les organisations de la société civile – parlementaires, journalistes, défenseurs des droits humains, commissions des droits humains – ne se connaissent pas suffisamment et n'ont pas d'espace permanent de dialogue et de réflexion commune.

4



Les avancées démocratiques dans nos régions respectives demandent à être constamment consolidées et les Etats doivent être encouragés à faire avancer des régimes de droits humains. La pression extérieure seule ne suffit pas et elle peut même être contre-productive. Nous devons avancer à notre rythme mais ce rythme doit être soutenu car nos populations sont en demande de démocratie et en attente de respect de leurs droits. Si nous voulons garantir la paix sociale et le progrès économique, nous devons libérer les énergies créatrices qui ne peuvent s'épanouir que dans un environnement libéré de la terreur et de la misère. C'est pour ces raisons essentielles que nous pensons

qu'un partenariat continu, structuré et ayant fait l'objet de décisions concertées entre l'Afrique et la région arabe, est plus que jamais nécessaire.

Il s'agit ici d'une forme d'union consentie autour de la démocratie et des droits humains, qui pourrait permettre une présence renforcée des différents acteurs engagés dans ces questions.

Ce Forum permanent de dialogue arabo-africain, initié par le Conseil national des droits de l'Homme d'Egypte avec le soutien de l'UNESCO, incarne un désir de rencontres et d'échanges autour d'une passerelle commune : celle de l'état démocratique et des droits humains, compris comme concepts complémentaires, universels et intégrés.



Boutros Boutros Ghali

Boutros Boutros-Ghali
Président du Conseil national
des droits de l'Homme d'Egypte
Vice-Président du Forum



Pierre Sané

Pierre Sané
Sous-Directeur général pour les
Sciences sociales et humaines,
UNESCO

Qu'est-ce que le Forum

La Forum offre un espace de dialogue permanent dans lequel la société civile, les parlementaires, les acteurs étatiques concernés, les organisations régionales ainsi que les agences spécialisées des Nations Unies, peuvent échanger sur des questions touchant aux conditions de la démocratie et des droits humains dans les deux régions : l'Afrique et la région arabe.

La création d'un tel Forum répond à un besoin de plus en plus pressant étant donné les problèmes d'ordre divers que doivent affronter les Etats d'Afrique et ceux de la région arabe, et ce à la fois pour consolider la démocratie et pour renforcer le respect des droits humains. Depuis presque une vingtaine d'années, les pays concernés ont pris un certain nombre d'initiatives allant dans ce sens, malgré les obstacles importants dus aussi bien aux contextes nationaux qu'à des causes géopolitiques régionales et internationales. L'analyse des avancées mais aussi des obstacles mérite ainsi une attention spécifique sur la base d'échanges renforcés entre les deux régions au sein du Forum.

Un tel Forum est d'autant plus opportun que la récente crise internationale du système financier et économique appelle à une réflexion approfondie et renouvelée sur l'impact d'un tel bouleversement quant à la consolidation de la démocratie et les droits humains.

6



© UNESCO/Michel Ravassard



La proximité géographique, culturelle et religieuse facilitera certainement le partage des expériences et des bonnes pratiques, tout en renforçant les liens interactifs entre les acteurs concernés mais aussi entre des pays partageant un certain nombre de défis communs.

Ce Forum est **interrégional**, couvrant deux régions géographiques et s'inscrivant dans un cadre de coopération Sud-Sud. Il est également **pluri-thématique**, abordant des questions d'intérêt commun et ceci par rapport à la problématique générale du renforcement et du renouvellement des conditions de la démocratie et des droits humains. Enfin, le Forum est aussi **pluri-partenaire** : il réunit plusieurs acteurs-clé, tels que les Institutions nationales de droits de l'Homme, les parlementaires, le monde académique, les réseaux de chercheurs, les agences des Nations Unies, les organisations régionales et autres acteurs de la société civile.

Le Forum aura pour défi d'encourager, à travers le dialogue, l'appropriation par l'ensemble de ces acteurs, tous les instruments normatifs et leurs modalités d'application, en vue d'optimiser la démocratie et les droits humains au sein des deux régions.



A l'origine de l'idée

Trois Conférences internationales sur la démocratie et les droits humains, organisées depuis 2005 par le Conseil national des droits de l'Homme d'Égypte et l'UNESCO, ont fait mûrir l'idée de créer un Forum de dialogue arabo-africain sur la démocratie et les droits humains. Tenues au Caire, ces rencontres de haut niveau, dont l'objectif a été de discuter et de réfléchir sur les droits humains et la démocratie afin d'atteindre ces idéaux en Afrique et dans la région arabe, ont rassemblé des représentants des Institutions nationales des droits de l'Homme (INDH), des membres de gouvernements, des diplomates, des experts internationaux et des membres d'organisations internationales, régionales et non gouvernementales. Ont été étroitement associés à ces conférences l'Organisation internationale de la Francophonie, la Ligue des États arabes, l'Union africaine, l'ISESCO et le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme.

La première conférence du Caire, qui a eu lieu en 2005, s'est concentrée sur la région arabe. Elle a donné lieu à un riche débat sur la nature et les perspectives de la démocratie et des droits humains, particulièrement eu égard aux nouveaux défis pour cette région. Mettant l'accent sur l'indivisibilité de la démocratie et des droits humains, les participants ont rappelé « qu'aucune démocratie ne peut se construire sur la discrimination » et que « la liberté, la justice, l'égalité des droits, la citoyenneté et la participation démocratique de tous à l'exercice démocratique du pouvoir sont les principes fondamentaux de toute démocratie » (Déclaration du Caire 2005).

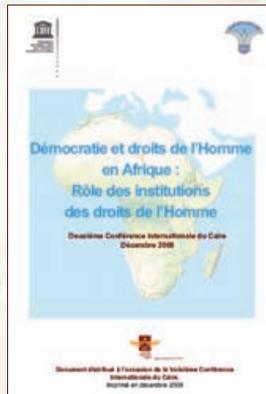
La deuxième conférence du Caire, qui s'est tenue en 2007, s'est focalisée sur la démocratie et les droits humains en Afrique. L'objectif principal de cette

8



rencontre a été de fournir un espace de réflexion et de débat sur le rôle des Institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) en Afrique, particulièrement en vue d'encourager la mise en œuvre de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, soulignant la nécessité de la prompte ratification de la Charte et de la diffusion de son contenu auprès des gouvernements et des populations afin d'en faire un instrument international réellement fonctionnel.

La troisième conférence du Caire, qui a eu lieu en 2008, a porté sur la démocratie et les droits humains en Afrique et dans la région arabe. Coïncidant avec la conclusion des célébrations du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, son objectif a été d'analyser ses accomplissements du point de vue des défis auxquels doivent faire face les deux régions. C'est lors de cette rencontre qu'a été adoptée la création du **Forum de dialogue arabo-africain**. La vocation phare de ce Forum est de renforcer les liens entre les acteurs concernés de ces deux régions et de créer un espace permanent de dialogue et d'échange des expériences, des leçons à tirer, ainsi que des meilleures pratiques pour la promotion et la protection de la démocratie et des droits humains.



Les objectifs du Forum

Conçu comme un espace de dialogue pour repenser les conditions de la démocratie et des droits humains en Afrique et dans la région arabe, la **mission principale** du Forum est de :

- Mener des recherches et élaborer des expertises de haut niveau, organiser des dialogues et formuler des recommandations politiques dans les domaines de la démocratie et des droits humains ;
- Contribuer à la promotion et au renforcement du processus de démocratisation, de l'Etat de droit et du respect des droits humains ;
- Renforcer les relations et la coopération institutionnelle, académique et des sociétés civiles arabo-africaines.

A cette fin, le Forum aura comme **objectifs** spécifiques :

- Agir comme un forum d'échanges et de débats sur la base des résultats des recherches sur les droits humains et la démocratie en vue de l'élaboration de stratégies et de plans d'actions ;
- Accroître la coopération en matière législative afin de promouvoir les droits politiques, économiques et sociaux des citoyens ;
- Sensibiliser les décideurs et les acteurs politiques à la prise en compte de la participation des femmes aux processus politiques, législatifs, sociaux, économiques et culturels ;

10



© UNESCO

- Formuler des recommandations stratégiques dans les domaines de la démocratie et des droits humains, à l'attention des institutions régionales, tels que la Ligue des Etats arabes, l'Union africaine, l'Union inter-parlementaire arabe, le Parlement panafricain, etc., et en vue de créer une forte synergie entre les partenaires au sein des deux régions (Institutions nationales des droits de l'Homme, chercheurs, ONG, etc.) ;
- Encourager le dialogue interrégional et intra-régional pour exercer une influence déterminante sur les institutions mondiales (notamment les institutions de Bretton Woods) ;
- Soutenir, par le biais de partenariats et de réseaux, la contribution de la société civile à l'assise démocratique et au respect des droits humains ;
- Favoriser des pistes de réflexion innovantes en vue de promouvoir une approche intégrée non cantonnée à l'échelle locale ;
- Promouvoir des activités de plaidoyer pour la mise en œuvre des cadres normatifs et des décisions adoptées par les institutions régionales, ainsi que pour le renforcement des mécanismes existants et des institutions nationales dans les domaines de la démocratie et des droits humains.



Les attributions du Forum

■ Afin de pouvoir réaliser ses objectifs, le Forum endossera les **missions** suivantes :

- Cerner la problématique de la démocratie et des droits humains en Afrique et dans la région arabe, en tenant compte des priorités régionales et internationales ;
- Renforcer et/ou établir des réseaux de recherche ;
- Produire des références académiques et des outils d'analyse et assurer leur diffusion ;
- Produire des supports documentés à l'attention des décideurs ;
- Mener une action de plaidoyer auprès des acteurs concernés.

Le Forum développera les **activités** suivantes :

- Dialogues thématiques : tables rondes, colloques, conférences magistrales, etc. ;
- Dialogues entre homologues : session des parlementaires ; session des Institutions nationales des droits de l'Homme ; session des ONG ; session des chercheurs sur la démocratie et les droits humains ; etc. ;
- Elaboration de documents de travail et de suivi des rencontres ;
- Communication des résultats du Forum notamment par le biais d'un site Internet.



Le Forum aura pour **structure** les entités suivantes :

L'**Assemblée** du Forum, constituée des acteurs suivants :

- Institutions nationales des droits de l'Homme, des structures gouvernementales travaillant dans le domaine des droits humains et autres autorités nationales concernées
- ONG agissant en faveur des droits humains aux niveaux nationaux et régionaux
- Universités et centres de recherche
- Parlements nationaux
- Médias
- Organisations régionales et internationales
- Autres (leaders d'opinion, experts, etc.).¹

Le **Comité d'orientation**, élu par l'Assemblée du Forum pour une période de deux ans, se réunit au moins une fois par an pour définir les orientations générales du Forum ; préparer sa réunion annuelle ainsi que pour définir sa thématique, ses invités spéciaux et ses objectifs ; et décider de l'adhésion et de la cotisation de ses membres. Le Comité a également la fonction de plaider auprès des décideurs politiques, ainsi qu'une action de mobilisation de fonds.

¹ L'adhésion au Forum est sur demande et sur invitation.

Le Comité d'orientation (2009) se compose des représentants des institutions suivantes :

- Le Conseil national des droits de l'Homme d'Egypte
- le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme
- la Ligue des Etats arabes
- l'Organisation internationale de la Francophonie
- le Parlement arabe de transition
- le Parlement panafricain
- le Panel international sur la démocratie et le développement (PIDD)
- l'Union africaine
- l'UNESCO
- les Commissions/institutions nationales des droits de l'Homme de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique australe, de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique centrale, de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

14



© UNESCO

Le **Président d'honneur** du Forum est S. Exc. Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie et ancien Président du Sénégal.

Le **Vice-Président** est S. Exc. Monsieur Boutros Boutros-Ghali, Président du Conseil national des droits de l'Homme d'Egypte et ancien Secrétaire général des Nations Unies.

Le **Secrétariat permanent** du Forum est assuré par l'UNESCO (Siège à Paris).

Les **langues** du Forum sont l'arabe, le français et l'anglais.





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Pour plus d'informations sur le Forum
veuillez contacter :

Mme Moufida Goucha
Chef de la Section Sécurité humaine,
démocratie et philosophie,
UNESCO

1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
France

Tél. +33 (0)1 45 68 45 52
Fax +33 (0)1 45 68 57 29
Courriel : m.goucha@unesco.org